

La Maison Départementale des personnes handicapées

La MDPH est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les personnes handicapées et leur famille. Une équipe de professionnels vous informe et vous conseille sur les droits et les prestations auxquelles vous pouvez prétendre.

A la MDPH du Val d'Oise, vous serez accueilli par les agents du Pôle Information Handicap, qui vous propose :

- une écoute
- des conseils
- une aide pour construire votre projet de vie
- des renseignements sur le suivi de votre dossier
- des informations sur les services et dispositifs adaptés aux personnes en situation de handicap dans le Val d'Oise (loisirs, sports, associations diverses, partenaires etc.).
- un accompagnement à la constitution des dossiers auprès d'une conseillère handicap, uniquement sur rendez-vous (en faisant la demande par mail : maisonduhandi-cap@valdoise.fr)

Les prestations et allocations destinées aux adultes

- L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- La Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Les compléments de l'AAH
- L'Aide sociale à l'hébergement
- La Carte Mobilité Inclusion (CMI) qui remplace les cartes de priorité, d'invalidité, et la carte européenne de stationnement

Les prestations et allocations destinées aux enfants

- L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- La prestation de compensation du handicap (PCH)
- Le Fonds de compensation (FDC)
- L'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) et Frais Professionnels
- La carte Mobilité Inclusion (CMI) qui remplace les cartes de priorité, d'invalidité, et la carte européenne de stationnement

MDPH du Val d'Oise

Bâtiment H
2 avenue du Parc - 95000 Cergy

Infos pratiques

La MDPH vous accueille tous les jours, avec ou sans rendez-vous :

- Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h
- Jeudi : Uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h

Contact

MDPH du Val d'Oise

Bâtiment H
2 avenue du Parc - 95000 Cergy
Tél. 01 34 25 16 50

Liens utiles

[Informations sur la scolarité, la formation, l'emploi, le maintien à domicile ou l'hébergement](#)
[Déposez et suivez vos demandes en ligne](#)